

aux vacances d'été, le gouvernement entend proposer bientôt à la Chambre de prolonger les heures de séance.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): En ce qui concerne l'amendement de la constitution—c'est-à-dire la modification à laquelle on demandera de procéder—notre parti a déjà déclaré il y a un an que cette modification serait nécessaire si les prestations aux survivants devaient être incluses dans la loi sur les pensions. Je constate avec satisfaction que le gouvernement se propose de s'attaquer maintenant à la mesure sur les pensions après plusieurs vagues projets de motions—car jusqu'ici il n'a proposé plusieurs choses que pour les retirer plus tard.

En ce qui concerne le drapeau, la réunion du conseil libéral a, semble-t-il, ralenti un peu l'élan du premier ministre, et il a décidé que le moment des manœuvres et polémiques politiques était révolu. En fait, si je puis me référer à une déclaration qu'il a faite hier soir, il pensait évidemment à annoncer des élections. Il voulait en rejeter le blâme sur l'opposition, qui faisait de l'obstruction, et signaler que 40 différentes mesures avaient été adoptées, en les exhibant fièrement comme preuve de l'activité du gouvernement.

Accuser l'opposition d'obstructionnisme n'est qu'un écran de fumée devant servir de prétexte au premier ministre pour annoncer les élections qu'il tâche d'imposer aux Canadiens. L'adoption de 40 mesures législatives indique à quel point le Parlement s'est appliqué. Quand le gouvernement saisira le Parlement de mesures législatives bienfaisantes nous les appuierons comme toujours et celles dont on a fait mention, c'est-à-dire les mesures qu'on nous présentera, méritent qu'on les étudie et leur accorde la préférence. Mais que le premier ministre ne s'imagine pas pouvoir bluffer qui que ce soit en accusant le gouvernement de faire de l'obstruction (*Exclamations*). Je veux dire, en accusant l'opposition d'obstructionnisme. La responsabilité incombe au gouvernement qui, à cause de son attitude changeante, de ses mesures présentées un jour, puis réservées et retirées le lendemain, a suscité une ambiance d'incertitude. Si, à la suite de la réunion du conseil libéral, le gouvernement sait maintenant dans quelle voie s'orienter, s'il a l'intention de présenter des mesures utiles, acceptables et nécessaires à la Chambre, nous leur accorderons notre entier appui afin de les faire adopter...

[Le très hon. M. Pearson.]

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: ...comme nous l'avons toujours fait. Comme le gouvernement a maintenant changé d'avis au sujet du drapeau, qu'il bat en retraite, qu'il se replie, et puisque nous constatons, d'autre part, qu'il cesse de faire preuve d'indécision, d'inertie, de maladresse et d'incertitude en ce qui concerne la présentation des mesures législatives, j'espère que le Parlement pourra agir plus efficacement. Le gouvernement doit se borner à diriger, sans obéir au souci électoral ni se livrer à la polémique.

Une voix: Ces paroles retomberont sur leur auteur.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, après ce magnifique exemple de renoncement à la «politicaillerie» et à la polémique, qu'il me soit permis de dire un mot. Je ne crois pas qu'en parlant en ce moment d'élections imminentes un parti, où qu'il siège à la Chambre, serve l'intérêt public. Les Canadiens, à mon avis, veulent que les membres du Parlement se mettent à l'œuvre et qu'ils accomplissent les tâches qui leur ont été confiées.

On devrait, bien entendu, s'occuper sur-le-champ des quelques mesures qui, d'après le premier ministre, exigent notre examen immédiat: la mesure relative à la loi sur le crédit agricole, celle relative à la loi nationale sur l'habitation, le traité du fleuve Columbia et, si elle est prête, la modification constitutionnelle permettant le versement de prestation au survivant, aux termes du régime de pension du Canada. Mais je tiens à signaler au premier ministre que d'autres mesures comme le régime de pension lui-même, les prêts aux étudiants, la loi visant à accorder une certaine protection aux revues canadiennes, celle sur le remaniement de la carte électorale et l'extension des allocations familiales, sont toutes des mesures législatives capitales.

Je dois dire, au nom du groupe dont je me fais le porte-parole, que nous estimons ces mesures législatives beaucoup plus importantes qu'un débat sur le drapeau. Nous croyons que la question du drapeau aurait pu facilement être laissée de côté jusqu'à l'automne prochain. On aurait pu la remettre jusque après le règlement de ces mesures urgentes. Les gens du pays s'inquiètent de leurs moyens d'existence. Ils se préoccupent des pensions, des allocations familiales et des prêts aux étudiants, et nous croyons que le Parlement emploierait mieux son temps en s'occupant tout d'abord des mesures législatives.

Le premier ministre et la Chambre savent que moi-même et la plupart de mes collègues